

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 12 mai 2023	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 juil. 2024	
Commentaires : Une éducatrice n'a pas de formation d'EPE ou celle de 90h. La preuve d'inscription est au dossier de l'employé et prévoit terminer sa formation en juillet 2024.			
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	26 mai 2023	12 mai 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
- Le ratio ne fut pas vérifié, car le suivi s'est fait par courriel.
- La garderie éducative rencontra les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis lorsque l'éducatrice aura complété sa formation de 90h. La licence est recommandée pour une autre année.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 juin 2023

Date

original signé par
Sophie Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 juin 2023

Date